

BON À SAVOIR

Vous êtes bénévoles dans une association locale, vous organisez un événement ponctuel ou une activité en continu, voici quelques informations qui peuvent vous être utiles.

Communication

Pour communiquer sur vos manifestations:

1/ Mairie :

mairie-cassagnes12@orange.fr

- Diffusion sur panneau lumineux, lettre municipale, la page facebook « mairie Cassagnes-Bégonhès »
- Diffusion ou relai sur la page facebook de la mairie de Cassagnes-Bégonhès: <https://www.facebook.com/MairieCassagnesBegonhes>

Attention : la page Actualité du site internet vous permet de communiquer sur votre actualité (articles à la suite d'événements passés, comptes-rendus, etc). L'agenda est automatiquement mis à jour selon les informations que vous envoyez à l'office de tourisme.

2/ Office du tourisme :

naucelle.tourisme@payssegali.fr

- Diffusion de vos événements sur site internet de l'office de tourisme (+ sur le site tourisme aveyron <https://www.tourisme-aveyron.com/fr> et sur celui de la mairie)
- Pour apparaître sur l'annuaire des associations: <https://www.tourisme-aveyron-segala.fr/vie-locale/associations/>

3/ Centre Social et Culturel du Pays Ségali :

accueil@cscps.fr

- Diffusion sur le livret d'activité enfants/adolescents, l'agenda culturel, l'Associatif, le site internet, la page FB « sortir en Pays Ségali »

4/ Presse locale

Privilégier le mail: jacques.genieys@wanadoo.fr / 09.88.06.66.72

(pour urgence: 06.41.84.81.61)

= Diffusion presses locales, + brèves "où sortir ce week-end"

5/ Radios

- Totem : redaction@radiototem.fr
- CFM <https://www.cfmradio.fr/contact>
- Radio temps contact@radiotemps.com

Soutien à la vie associative

1/ La commune vous accompagne :

- Aide dans la réalisation de supports de communication : affiches, tracts, ...
- Photocopies et impressions : copies sur papier blanc ou couleur, A4 ou A3,
- Matériel à votre service : massicot, plastifieuse, relieuse
- Mise à disposition de salles et d'équipement lien vers salles et équipement
- Conseil et accompagnement au projet
- Participation à vos assemblées générales, merci de communiquer l'information à la mairie, pour qu'un élu soit présent.

Mairie - 05.65.46.70.09 mairie-cassagnes12@orange.fr
<https://www.cassagnes-begonhes.fr/>

élu référent: Hélène Blanc / 06.70.39.65.80 / helene12120@gmail.com

2/ Le centre social et culturel du Pays Ségali accompagne la vie associative.

- Organisation de rencontres et de formations à destination des associations
- Conseil et accompagnement dans les démarches associatives: information et orientation

=adhésion année civile 26€ :

<https://www.centresocialecultureldupayssegali.com/adh%C3%A9rer-au-centre-social>) grâce au :

- Prêt de matériel : gobelets réutilisables, sono, grilles d'expositions, vidéo projecteur, écran...

- La diffusion de vos manifestations via différents supports :

Supports papier :

attention aux délais d'impression !

- Livret d'activités enfants/adolescents : 2800 exemplaires distribués à tous les enfants des écoles de la communauté de commune ainsi que dans les mairies, bibliothèques, crèches, lieux d'accueil collectif de mineurs.

- L'agenda culturel : 3x/ans environ 7000 exemplaires distribués dans les boîtes aux lettres, mairies, bibliothèques, etc.

- L'associatif : 3x/ans environ 7000 exemplaires distribués dans les boîtes aux lettres, mairies, bibliothèques, etc.

Supports numériques :

- Site internet

- Page facebook « sortir en Pays Ségali »

- Bottin des associations sur le site internet de l'association

Centre Social et Culturel du Pays Ségali

35 avenue de la gare 12 800 Naucelle - 05.65.72.29.19

accueil@cscps.fr / www.centresocialecultureldupayssegali.com

Les aides possibles

Pour demander une subvention :

1/ Conseil départemental

Aide pour la création d'événement au niveau départemental

<https://aveyron.fr/pages/sport-associatif-et-pleine-nature/accompagner-les-manifestations-sportives-de-qualite>

2 /Région Occitanie

<https://www.laregion.fr/-associations->

3/ FDVA (fond développement vie associative)

info pour l'Aveyron: <https://www.associations.gouv.fr/delegue-e-departemental-e-a-la-vie-associative-ddva-aveyron.html>

à demander en début d'année

[L'Etat soutient les associations avec le fonds pour le développement de la vie associative \(FDVA\) | Académie de Montpellier \(ac-montpellier.fr\)](#)

[Lecompteasso – Le site officiel de gestion des associations](#)

4 / Sites ressources

Hello Asso, conseils, don, paiement des adhésions...:

<https://www.helloasso.com/blog/category/financer-votre-association/>

Festik, billetterie : <https://billetterie.festik.net/>

Pour trouver des bénévoles:

Pour mettre une annonce et trouver des bénévoles.

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>

Conseil, formation: **l'urqr**

L'Université Rurale Quercy Rouergue (URQR) propose des conseils, et des aides pratiques pour les associations, ainsi que de nombreuses formations pour les bénévoles des associations.

<https://urqr.org/guidasso/>

PROCÉDURE POUR LA CRÉATION DE VOS ÉVÉNEMENTS

Avant de créer un évènement, to do list à respecter:

- avertir la mairie de l'évènement au plus tôt, par mail (et par téléphone si vous le souhaitez)
- Précisez vos demandes en terme de besoins techniques (tables, chaises, aide manuelle, ...et les moments souhaités pour l'aide technique = par mail à mairie-cassagnes12@orange.fr + à technique-mairie-cassagnes12@orange.fr (mail à créer)
- besoins en communication (impression d'affiches, affichage sur panneau lumineux, partage évènement facebook...)